

Termes de références “Accompagnement à l’élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs de suivi-évaluation des impacts de dispositifs éducatifs d’Éducation au Commerce Équitable déployés dans le cadre du programme pluriacteurs “FAIR Future 2”

I. Contexte

A. Présentation du commanditaire : Commerce Équitable France

1. Mission, objectifs et organisation institutionnelle interne

CEF – Le collectif des acteurs français du Commerce Équitable

Créée en 1997, Commerce Équitable France (CEF) est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français de commerce équitable. L’association a pour objectif de promouvoir le commerce équitable en France et à l’international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation. Commerce Équitable France réunit une trentaine de membres et d’organisations d’envergure nationale : entreprises, labels de commerce équitable, organisations de solidarité internationale, associations d’éducation à la citoyenneté, mouvements citoyens, réseaux de distribution et acteurs de la recherche et de l’enseignement.

Les quatre principales missions de CEF peuvent être résumées comme suit :

- Produire une expertise reconnue sur le commerce équitable ;
- Contribuer à structurer le secteur du commerce équitable pour accélérer la transition écologique et sociale ;
- Déployer un plaidoyer pour accompagner la transformation des règles du jeu économique ;
- Accompagner les changements culturels nécessaires à la transformation des modes de consommation et à l’émergence d’une citoyenneté mondiale influente.

CEF - Chef de file du programme FAIR Future : programme pluriacteurs de promotion et de diffusion de l’éducation au commerce équitable (ECE)

CEF remplit depuis 2019 le rôle de chef de file du programme FAIR Future, qui a pour but de soutenir et déployer l’éducation au commerce équitable (ECE) en France auprès des jeunes de moins de 30 ans à travers une variété de dispositifs éducatifs d’envergure nationale et de publics relais de la communauté éducative de l’éducation formelle et non formelle : établissements scolaires du primaire et secondaire, universités et grandes écoles,

acteurs de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), de l'Éducation au Développement Durable (EDD) et de l'éducation populaire, etc.

Dans sa phase 2 actuellement en cours de mise en œuvre (2022-2025), il est coordonné par CEF au sein d'un consortium de 6 organisations – composé des principales associations actives en matière d'ECE en France : la Fédération Artisans du Monde, FAIRe un monde équitable, Max Havelaar France, Bio Consom'acteurs, l'Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire, et Ingénieurs Sans Frontières.

2. Expériences du commanditaire en matière de suivi-évaluation des impacts d'ECSI

En tant que membre du F3E, CEF possède une solide expérience en matière de pilotage d'évaluations externes de projets (3 évaluations depuis 2013) et d'études d'impacts (plusieurs études filière sur les impacts de commerce équitable commanditées par CEF en 2015, 2016, 2018, et une étude sur la filière thé finalisée début 2023).

Pour autant, l'Éducation au Commerce Équitable est une thématique de travail relativement nouvelle pour CEF, qui l'a investie depuis 2019. CEF ne possède pas encore d'expérience significative en matière de mise en œuvre de dispositif de suivi-évaluation sur les impacts d'ECSI au-delà des travaux réalisés dans le cadre de la première phase du programme FAIR Future.

Certains membres de CEF membres du consortium FAIR Future ont des expériences en matière de suivi-évaluation des effets d'ECSI, notamment au sein de la plateforme EDUCASOL auparavant active sur le sujet (Fédération Artisans du Monde, ISF...) mais à des degrés variables d'une organisation et d'une personne à l'autre.

B. Descriptif du programme d'éducation au commerce équitable FAIR Future

1. Présentation du programme FAIR Future

FAIR Future est un projet en consortium soutenu par l'Agence Française du Développement (AFD) qui vise à outiller et à sensibiliser les jeunes de moins de 30 ans aux enjeux d'un commerce équitable pour contribuer à atteindre l'agenda 2030. Après une première phase couronnée de succès menée de 2019 à 2022 (FAIR Future 1), ce programme est actuellement dans sa phase 2 (FAIR Future 2), mise en œuvre sur la période 2022-2025.

Les 3 grands objectifs de FAIR Future 2 sont les suivants :

- Le déploiement de dispositifs d'ECE adaptés aux jeunes depuis l'école maternelle jusqu'à l'entrée dans la vie active ;
- Le renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux et des structures relais de l'éducation formelle ou non formelle via une action forte de diffusion d'outils et d'information, et de formation en ligne ou en physique ;
- La structuration des acteurs de l'ECE et de renforcement de leurs capacités de capitalisation et d'évaluation.

Parmi les dispositifs éducatifs et séquences pédagogiques mis en œuvre dans le cadre du programme FAIR Future, on peut citer :

- Le dispositif “Jeunes en Action pour un Commerce Équitable (JACE)”, porté par la Fédération Artisans du Monde ;
- Le dispositif “Génération Équitable”, porté par FAIRE un monde équitable (FAIRE) et Max Havelaar France (MHF) ;
- La séquence éducative “Du champ à l’assiette”, portée par Bio Consom’acteurs (BCA) ;
- Le “Concours d’éloquence”, porté par BCA en partenariat avec FAIRE et MHF ;
- L’animation “Superbosquet”, portée par FAIRE dans des festivals jeunes.

Pour une description plus complète du programme, ses activités et bénéficiaires, veuillez consulter l’Annexe 1.

2. L'éducation au commerce équitable : une démarche éducative au service de la transformation des modes de production et de consommation, et de la citoyenneté active

L'Éducation au Commerce Équitable (ECE) est une démarche éducative qui s’inscrit dans le champ de l’ECSI et de l’EDD. L’éducation au commerce équitable réunit une diversité d’approches et est mise en œuvre par une diversité d’acteurs : associations pionnières sur le sujet et se revendiquant de l’éducation populaire ; associations de consommateur-riche-s ; entreprises de l’économie sociale et solidaire ; labels ; ONGs. Tous s’engagent ensemble, et avec leurs spécificités, à diffuser les valeurs de justice, d’inclusion, de coopération et de solidarité auprès des citoyen.ne.s.

Les objectifs de l’éducation au commerce équitable sont les suivants :

- Rendre visibles les interdépendances et rapports de pouvoir qui relient, souvent à leur insu, producteur-riche-s, consommateur-riche-s, et citoyen-ne-s du monde entier.
- Permettre la prise de conscience des impacts sociaux et environnementaux des activités humaines de production, d’échanges et de distribution des biens de consommation.
- Mettre en lumière certaines conséquences de la mondialisation des échanges sur nos modes de production et de consommation (surconsommation, absence de traçabilité, standardisation de l’offre au niveau mondiale, etc.) et permettre à chacun.e de prendre conscience de son rôle et de ses responsabilités au sein de la mondialisation pour mieux s’en émanciper.
- Montrer que les échanges commerciaux sont un secteur décisif où se dessinent les transformations des modes de consommation et de production.
- Diffuser les valeurs de solidarité mondiale, d’équité, de justice sociale et d’écologie et concourir ainsi aux changements culturels nécessaires à la construction d’autres modèles économiques, politiques, écologiques et sociaux.
- Encourager les contributions individuelles ou collectives des jeunes générations et des citoyen.ne.s en faveur d’un monde plus juste et durable en initiant, accompagnant, amplifiant des alternatives concrètes.
- Promouvoir une citoyenneté active et participer à renforcer les sociétés civiles afin qu’elles soient en capacité de peser dans les débats de société et d’alimenter des politiques publiques pour placer l’équité au cœur des règles du jeu économique.

3. Le suivi-évaluation des impacts d'ECE au sein de FAIR Future

Les initiatives pilotes et besoins mis en évidence par FAIR Future 1

Lors de la première phase de FAIR Future, les membres du consortium FAIR Future ont, pour la plupart, initié pour la première fois une réflexion interne sur le suivi-évaluation des impacts de leurs actions éducatives à travers différents espaces collectifs de réflexion et travaux de recherche, notamment :

- Mise en place d'un groupe de travail dédié au suivi-évaluation des impacts d'ECE interne au programme FAIR Future sur la thématique "suivi-évaluation des impacts d'ECE" avec des chercheurs membres du réseau FAIRNESS, des laboratoires LERASS (rattaché à l'Université de Toulouse 3 – Paul Sabatier) et GRETHA (Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'université de Bordeaux) ;
- Collaborations en 2020-21 avec 2 laboratoires de recherche en sciences sociales (laboratoire LERASS et laboratoire GRETHA) pour mettre en place des dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation : production d'un baromètre des effets élaboré par le laboratoire de recherche LERASS (2022), réalisation d'une recherche-action menée par le laboratoire GRETHA (Being 2021) ;
- Participation à la communauté de pratique sur l'ECSI animé par le F3E en 2020-21 et contribution à la publication de capitalisation « Effets et impact de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales », publiée par le F3E en août 2022.

Une évaluation externe réalisée à la fin de la première phase de projet (1er trimestre 2022) a permis de mettre en évidence les résultats suivants dans le domaine du suivi-évaluation (*extraits Synthèse - Évaluation externe - Boisteanu Le Bouch - mai 2022*) :

- *Un début de culture de l'évaluation d'impact émerge : les membres du consortium FAIR Future font le constat dans leurs équipes et chez certains de leurs bénévoles d'un intérêt et une sensibilité plus marqués qu'au début du programme pour le suivi-évaluation ;*
- *Une attention particulière y a été consacrée, stimulée par la mise en place d'espaces de réflexion et d'expérimentation sur le suivi-évaluation et l'étude d'impact de l'ECE ;*
- *La culture de suivi-évaluation de FAIR Future est focalisée sur des activités et des comportements perçus chez les jeunes et n'appréhende pas les capacités opérationnelles et d'influence des acteurs impliqués dans FAIR Future. Elle privilégie l'offre (informer, former, outiller) à l'usage (le changement, les perspectives données).*

Les recommandations suivantes ont été formulées par les évaluateurs (*extraits synthèse - évaluation externe - Boisteanu Le Bouch - mai 2022*) :

- *Réaliser un travail en profondeur d'identification des changements/impacts sociaux souhaités dans le cadre des dispositifs éducatifs d'ECE, dans une logique d'approche orientée changement ;*
- *Renforcer les compétences des membres du consortium FAIR Future afin de suivre et d'évaluer leurs actions d'ECSI, dans une approche orientée changement, au-delà du reporting du projet ;*
- *Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation orienté davantage sur l'apprentissage que sur la redevabilité, intégré à la logique d'intervention et aux activités des organisations, de sorte que chaque partie prenante soit responsabilisée et puisse développer une compétence de Knowledge Management (i.e. de gestion des connaissances au sein des organisations).*

Ces besoins identifiés et recommandations, qui sont repris et détaillés en section II.A.1, ont constitué le socle des activités de suivi-évaluation prévues dans le cadre de FAIR Future 2.

Les ambitions en termes de suivi-évaluation dans FAIR Future 2

Afin de renforcer les capacités des membres du consortium, et de répondre aux enjeux identifiés, le programme FAIR Future 2 a ainsi prévu de mettre en place plusieurs actions complémentaires qui visent à favoriser l'émergence d'un cadre collectif permettant de mesurer et partager les impacts d'ECE des dispositifs éducatifs mis en œuvre dans le cadre du programme FAIR Future (regroupées dans l'activité 1.2.1 dans la Note d'Initiative OSC – NIONG soumise à et approuvée par l'AFD).

Les activités suivantes sont prévues dans le cadre du programme :

1. L'organisation d'un séminaire de formation au suivi-évaluation des impacts d'ECE à destination des organisations membres du consortium FAIR Future ;
2. Un accompagnement personnalisé des membres du consortium dans l'élaboration et la mise en œuvre de dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation des impacts d'ECE de leurs dispositifs éducatifs ;
3. La mise en place d'un comité scientifique (s'appuyant sur des chercheurs spécialisés dans la recherche sur le commerce équitable et plus largement de l'ECSI et l'EDD, et des laboratoires ayant déjà mené des recherches sur les impacts de l'ECE et de l'EDD), qui offrira son appui et expertise aux membres du consortium ;
4. L'organisation de séminaires acteurs-chercheurs, qui se focaliseront sur la présentation des dispositifs de suivi-évaluation mis en œuvre et leurs résultats.

La mission de consultance externe faisant l'objet de cet appel d'offres portera sur l'accompagnement à la mise en œuvre **des deux premières activités listées ci-dessus** dont les missions seront détaillées en section II.B.

II. La mission de consultance

A. Attentes de CEF et ses partenaires du programme FAIR Future

CEF et ses partenaires ont formulé les attentes suivantes :

1. Identifier les changements attendus de l'ECE pour nourrir les stratégies d'intervention des acteurs et améliorer la qualité de leurs pratiques éducatives

Les changements attendus des démarches d'ECE peuvent être de différentes natures, parmi lesquels :

- L'acquisition de nouvelles connaissances : asymétrie de pouvoirs au sein des filières agricoles, interdépendances économiques liées aux échanges mondialisés, etc.
- Des changements d'état d'esprit ou de représentation : sur la consommation, sur le métier de producteur, sur le pouvoir du consommateur, proximité identitaire avec les valeurs du commerce équitable, etc.

- Le développement de capacités à agir individuellement ou collectivement : actes de consommation équitable mais aussi bio et locale, bouche-à-oreille, implication dans des projets d'ECE, de solidarité internationale, etc.

Il est à la fois utile et indispensable pour les praticien.ne.s de l'ECE d'identifier clairement quels sont les principaux changements attendus des dispositifs d'ECE qu'ils déploient notamment auprès des jeunes, et de les formaliser en indicateurs quantitatifs et qualitatifs, quantifiables et observables. Cette formalisation contribue à consolider des approches transformatives qui s'inscrivent dans un accompagnement de changements sociaux complexes. Elle permet ainsi d'assurer un monitoring des effets qui seront indispensables pour adapter, consolider ou réorienter les stratégies d'intervention des acteurs de l'ECE, améliorer la qualité de leurs pratiques éducatives et accroître leurs contributions à des changements sociaux complexes.

2. Renforcer les capacités des membres du consortium de FAIR Future à identifier, apprécier et valoriser les effets et impacts des dispositifs d'ECE qu'ils déploient

Ce renforcement des capacités dans le domaine du suivi-évaluation contribuera à :

- Améliorer les pratiques d'ECE pour permettre de meilleurs impacts auprès des publics cibles ;
- Nourrir à moyen et long termes les stratégies d'intervention d'éducation et de mobilisation citoyenne des acteurs de l'ECE ;
- Faciliter la fonction de redevabilité auprès des bailleurs et partenaires financiers des acteurs de l'ECE ;
- Crédibiliser la pertinence de l'ECE comme démarche éducative transformatrice et favoriser la diffusion des pratiques d'ECE auprès d'autres acteurs éducatifs de l'éducation formelle et non-formelle.

B. Contenu de la mission de consultance

Il est attendu de la consultance externe qu'elle mette en œuvre les 2 missions suivantes :

1. Renforcement des capacités des organisations membres du consortium FAIR Future en matière de suivi-évaluation des contributions aux changements attendus de l'ECE

CEF a prévu l'organisation d'un séminaire de formation au suivi-évaluation des contributions aux changements des dispositifs d'ECE.

Il sera d'une durée de 2 jours et à destination d'une dizaine de participants de 5 membres du consortium FAIR Future (CEF, Bioconsom'acteurs, la Fédération Artisans du Monde, FAIRE un monde équitable, et Max Havelaar France).

Les objectifs de ce séminaire seront notamment :

- Renforcer les capacités des membres dans les domaines du monitoring des impacts d'ECSI et de suivi-évaluation des changements sociaux complexes ;
- Identifier quelles sont les contributions aux changements spécifiques à l'ECE ;
- Partager une culture commune du suivi-évaluation au sein du consortium FAIR Future ;
- Permettre à chaque membre d'identifier la ou les principales contributions au changement qu'il souhaiterait monitorer dans le cadre de l'un des dispositifs éducatifs qu'il déploie au sein de FAIR Future.

Dans ce cadre, le/la consultant.e recruté.e assurera les missions suivantes :

- Co-construire avec CEF (Responsable Education et Déléguée générale adjointe de CEF) un contenu du séminaire de formation qui réponde aux objectifs du séminaire mentionnés dans le paragraphe précédent ;
- Dispenser le contenu de formation théorique sur le suivi-évaluation des impacts d'ECSI ;
- Assurer le suivi du séminaire : contribuer avec CEF à la restitution écrite des échanges a posteriori, notamment pour formaliser le périmètre des accompagnements à mettre en place dans le cadre de la seconde mission confiée au/à la consultant.e explicitée ci-dessous.

2. Accompagnement de 4 organisations membres du consortium FAIR Future dans l'élaboration et la mise en place de leur dispositif de suivi-évaluation

CEF prévoit un appui personnalisé à destination de 4 acteurs d'ECE membres du consortium FAIR Future pour élaborer et mettre en œuvre des dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation des impacts d'ECE.

Les organisations qui bénéficieront de cet accompagnement sont : Bio Consom'acteurs (BCA), la Fédération Artisans du Monde (FAdM), FAIRe un monde équitable (FAIRe), et Max Havelaar France (MHF).

Les dispositifs éducatifs qui seront concernés par la mise en place de dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation des impacts d'ECE sont les suivants : "Jeunes en Action pour un Commerce Équitable" pour FAdM, "Génération Équitable" pour FAIRe et MHF, et "Panique à la TransiSchool" pour BCA.

Il est attendu que chaque organisation bénéficiaire de l'accompagnement mette en place au sein de sa propre organisation un dispositif "expérimental" de suivi-évaluation des contributions aux changements, en ce sens où il portera sur un périmètre restreint de changements attendus et sur une échelle restreinte de publics cibles.

Il convient de préciser que chaque organisation bénéficiaire de l'accompagnement mobilisera par ailleurs à son niveau les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en place d'une telle expérimentation – notamment avec a minima une personne référente au sein de chaque organisation.

Dans ce cadre, le/la consultant.e effectuera, à la suite du séminaire de formation, **un appui-conseil individualisé auprès des 4 organisations listées, sous la forme d'une consultance perlée répartie sur une période d'environ 16 mois (dates indicatives : septembre 2023 à décembre 2024)**, afin d'accompagner l'élaboration et la mise en place de dispositifs de suivi-évaluation propres à chaque organisation et adaptés aux spécificités de chaque dispositif d'ECE évalué.

La répartition des jours par organisation s'effectuera sur la base d'une discussion entre le/la consultant.e, CEF et les 4 organisations bénéficiaires de l'accompagnement au démarrage de la mission.

A cette fin, le/la consultante assurera les missions suivantes en 2 étapes successives :

- **Étape 1 : Accompagner chaque organisation bénéficiaire (4 au total) dans l'élaboration de son dispositif expérimental de suivi évaluation et le formaliser**

Il s'agira pour le/la consultant.e d'accompagner chaque organisation bénéficiaire pour :

- Identifier et prioriser le ou les principaux changements/impacts à monitorer dans le cadre de leur propre dispositif éducatif ;
- Formuler des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de contributions aux changements ;

- Identifier les méthodes et outils de collecte de données possibles ;
- Identifier les personnes qui seront en charge de la collecte des données ;
- Identifier le calendrier des collectes de données ;
- Elaborer la méthodologie de traitement et d'analyse des données collectées ;
- Formaliser le dispositif expérimental de suivi/évaluation de l'organisation bénéficiaire

- **Étape 2 : Accompagner chaque organisation bénéficiaire (4 au total) dans la mise en œuvre partielle de leur dispositif expérimental de suivi-évaluation.**

En fonction des besoins prioritaires de chaque organisation, il s'agira pour le/la consultant.e d'accompagner chaque organisation bénéficiaire dans la réalisation de l'une des étapes suivantes de mise en œuvre de son propre dispositif expérimental de suivi évaluation :

- Réalisation de la première collecte de données

OU :

- Analyse des données collectées (à l'occasion de la première collecte de données)

Le périmètre de l'accompagnement fourni sera précisé au/à la consultant.e à l'issue de l'étape N°1 et suite à des échanges que CEF animera avec chaque organisation bénéficiaire de l'accompagnement afin d'identifier leurs priorités.

C. Méthodologie souhaitée

Les approches méthodologiques privilégiées par le commanditaire sont les suivantes :

- **Une approche participative** pour la mise en place et la facilitation du séminaire, impliquant activement les participant.e.s et renforçant leurs capacités à agir par eux-mêmes ;
- **Une posture d'accompagnement et une approche itérative** dans le cadre l'appui-conseil personnalisé aux partenaires, permettant : de s'adapter aux réalités et capacités de chaque organisation, d'affiner les propositions méthodologiques et leur mise en œuvre au fur et à mesure de l'accompagnement ;
- **Les approches orientées changements**, permettant de penser les contributions aux changements sociaux complexes.

La méthodologie de travail suivante est proposée à titre indicatif par le commanditaire :

Étapes de la mission	Principales tâches prévues	Parties prenantes impliquées	Nombre de jours de travail estimés de la consultance externe
Cadrage de la mission	Réunion de cadrage avec CEF Lectures et analyse documentaire	CEF Consultant	2 jours

Séminaire de formation au suivi évaluation	Réunions de préparation avec CEF Préparation des contenus de formation par le/la consultante Animation du séminaire de formation	CEF Consultant	4 jours
Accompagnement personnalisé de 4 organisations dans l'élaboration et la mise en place de leurs dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation	Réunions de travail avec chaque organisation bénéficiaire Formalisation des dispositifs expérimentaux	Organisations bénéficiaires Consultant	14 jours
Bilan et reporting de la mission	Réunion de bilan avec CEF et les organisations bénéficiaires Production des rapports d'accompagnement	CEF Consultant Organisations bénéficiaires	1 jour
TOTAL ESTIMÉ			21 jours

Cette proposition d'intervention pourra être adaptée par le/la consultant.e soumissionnaire dans le cadre de sa proposition méthodologique.

Nota bene : Des propositions méthodologiques innovantes sont encouragées et seront considérées avec attention par le commanditaire dès lors qu'elles sont argumentées et justifiées au regard des présents TDR.

D. Livrables de la mission de consultance

1. Détails des livrables attendus

- Livrable N°1 : Ordre du jour détaillé et contenus de formation préparés dans le cadre du séminaire de formation au suivi-évaluation.
- Livrable N°2 : Notes de cadrage des dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation dont le/la consultante aura accompagné l'élaboration.

- Livrable N°3 : Rapports des accompagnements individualisés effectués incluant notamment la liste des réunions (avec participants, ordre du jour et résultats obtenus) et le nombre d'heures allouées (feuilles de temps).

2. Rôle du commanditaire et des partenaires à chaque étape

Dans le cadre des missions attendues, le/la consultant.e sera en relation avec différent.e.s interlocuteur.ices, avec qui il/elle devra se coordonner et rester en contact durant la consultance :

- **CEF** : CEF facilitera la communication du/de la consultant.e avec ses membres et appuiera la coordination des différentes actions de suivi-évaluation listées. La Responsable Education et la Déléguée adjointe Relations internationales & Vie associative sont identifiées comme les interlocutrices privilégiées sur ce dossier.

Emilie Durochat (Déléguée adjointe Relations internationales & Vie associative à CEF) est la référente suivi-évaluation au sein de CEF, et Arielle Romenteau (Responsable Éducation au sein de CEF et coordinatrice du programme FAIR Future) piloteront les activités de suivi-évaluation mises en œuvre dans le cadre de FAIR Future 2. Elles assureront le cadrage et le suivi de la présente mission de consultance dans son ensemble, même si chaque organisation du consortium bénéficiant de l'appui du consultant/de la consultante restera responsable du suivi de son propre dispositif.

- **Membres du consortium bénéficiant du dispositif de suivi-évaluation (BCA, FAdM, FAIRe et MHF) :** le/la consultant.e sera en contact direct avec les représentants des organisations concernées, notamment durant la consultance perlée (même si CEF pourra appuyer ces échanges au besoin). CEF veillera à ce que les représentants de ces organisations qui participeront au séminaire de formation soient les mêmes qui bénéficient de l'accompagnement personnalisé.

E. Moyens

1. Profil attendu du/de la consultant.e externe

L'appui décrit dans les présents TdR devra être réalisé par un ou une consultant.e spécialiste du suivi-évaluation des projets éducatifs et si possible des approches orientées changement.

Les principales compétences recherchées pour ce.t.te expert.e sont :

- Très bonne connaissance des enjeux d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECI) et/ou d'Éducation au Développement Durable (EDD);
- Expertise avérée dans l'accompagnement à la conception de dispositifs de suivi-évaluation, y compris capacités à proposer des approches opérationnelles adaptées à la situation de chaque organisation ;
- Expérience avérée en matière de conduite d'évaluations externes et de rédaction de rapports évaluatifs;
- Bonne connaissance des méthodologies et techniques d'enquêtes et d'entretiens ;
- Solide capacité et qualité pédagogique dans l'animation de groupe pour la tenue des ateliers participatifs, capacité à susciter l'adhésion.

De bonnes connaissances et expériences des Approches Orientées Changement seraient un plus.
Une connaissance du commerce équitable et/ou de l'Éducation au Commerce Équitable serait un plus.

2. Budget disponible

Une enveloppe budgétaire totale de **13 000€ TTC maximum** est prévue pour la rémunération du/de la consultant.e afin de mener à bien les missions décrites dans les présents termes de référence.

Concernant d'éventuels frais de déplacement, il est à noter que le séminaire est prévu en présentiel et la préparation dudit séminaire en distanciel, tandis que l'accompagnement individualisé des membres du consortium est à prévoir en format hybride. Le/la consultant.e peut ainsi inclure dans son offre financière la prise en charge de certains frais de déplacement ou d'hébergement.

F. Calendrier de l'appui

L'accompagnement est envisagé sur une période comprise **entre juin 2023 et fin décembre 2024**.

Le calendrier indicatif de travail (qui sera à affiner avec les organisations bénéficiaires de l'accompagnement au démarrage de la mission) est le suivant :

- Réunion de cadrage initiale avec CEF : mi-juin 2023
- Séminaire de formation pour les membres de CEF : début juillet 2023 ou début septembre 2023
- Accompagnement à l'élaboration des dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation : entre septembre et décembre 2023
- Accompagnement à la mise en œuvre des dispositifs expérimentaux de suivi-évaluation : entre mars et décembre 2024

III. Procédure pour postuler

1. Proposition technique et financière

Le/la consultant.e invité.e à soumissionner devra fournir les éléments suivants à Commerce Équitable France:

- Une **proposition technique** qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de la mission sur la base des présents TdR ;
- Les références et expériences du consultant dans les domaines concernés (3 pages maximum) ;
- Le CV du/de la consultant.e ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en jours/hommes.

- Une **proposition financière** qui devra indiquer les coûts totaux de la prestation en EUR TTC : honoraires de consultance et éventuels frais de mission.

2. Soumission des candidatures

Les offres, sont à envoyer, par mail, en langue française, avec en objet la référence : « Candidature Consultance Suivi-Évaluation FF2 », impérativement aux adresses suivantes : a.romenteau@commerceequitable.org et durochat@commerceequitable.org avec demande d'accusé de réception.

Date limite d'envoi des candidatures : le 6 juin 2023

3. Evaluation des applications

Le/la consultant.e sera choisi.e par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants.
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible.

L'évaluation technique suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	80%
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	30%
Références et expériences similaires du/de la consultant.e	30%
CV du/de la consultant.e	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%
OFFRE FINANCIÈRE	20%
TOTAL	100%

Une fois les offres reçues et analysées, le commanditaire se réserve le droit de négocier les propositions avec les candidat.e.s présélectionné.e.s.

Le commanditaire se réserve également le droit de ne sélectionner aucun.e candidat.e si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet « FAIR Future 2 » et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le/la soumissionnaire.

Annexe 1

Fiche de transparence du projet FAIR Future 2

Nom de l'association	Commerce Equitable France
Site internet	https://www.commerceequitable.org/

Nom du projet – Libellé court :	FAIR Future 2
Nom du projet – Libellé long :	FAIR Future 2 : L'éducation au commerce équitable pour renforcer la contribution active des jeunes à l'agenda 2030
Lieu d'intervention	France entière
Type de projet	Projet d'intérêt général : mixte ECSI et SMA
Numéro de la phase	Phase 2
Thématique(s) principale(s)	Éducation au Commerce Équitable, commerce équitable, consommation responsable, transition écologique et sociale

Principaux partenaires du projet	CDTM, FAIRNESS, Laboratoire PASSAGE, F3E, RESES, R2E, RDE, L'ESPER, Envol Vert, Concordia, UNAT, GRANDIRA, Crisalim, WWOOF, FNAP, L'Équitable, Colecosol, NAPCE, BCENS, Normandie Equitable
Si projet porté en consortium : partenaires impliqués	ATES, Bio Consom'acteurs, FAIRe un monde équitable, Fédération Artisans du Monde, Ingénieurs sans Frontières, Max Havelaar France

Objectifs	<p>Objectif global : Changer d'échelle l'Éducation au Commerce Équitable (ECE) à destination des moins de 30 ans pour accélérer l'adoption de modes de production et de consommation durables (ODD 12).</p> <p>Objectifs spécifiques :</p>
------------------	--

	<p>OS1 : Commerce Équitable France renforce et pérennise la structuration de l'ECE en France pour un changement d'échelle du secteur.</p> <p>OS2 : Les organisations d'ECE consolident des dispositifs collectifs d'ECE auprès des jeunes pour contribuer à l'atteinte de l'ODD n°12.</p> <p>OS3 : Commerce Équitable France et les membres du consortium renforcent les capacités et compétences des publics relais de l'ECE pour déployer l'ECE en France : praticien-nes de l'éducation non-formelle (notamment de l'ECE, de l'ECSI et EDD), de l'éducation formelle (enseignant.es, équipes éducatives des milieux scolaires) et de la jeunesse (notamment acteurs du tourisme social et solidaire)</p>
--	---

Présentation du projet :

FAIR Future 2 est un projet en consortium qui vise à outiller et à sensibiliser les jeunes de moins de 30 ans aux enjeux d'un commerce équitable pour contribuer à atteindre l'agenda 2030. Le consortium est coordonné par Commerce Équitable France et composé des principales associations d'ECSI actives en matière d'Éducation au Commerce Équitable (ECE) en France : Fédération Artisans du Monde, FAIRe un monde équitable, Max Havelaar France, Bio Consom'acteurs, l'ATES et ISF. Le projet permettra le déploiement de dispositifs d'ECE adaptés aux scolaires de moins de 18 ans (primaire et secondaire), aux étudiant.e.s, aux jeunes hors milieu scolaire et aux jeunes actifs de moins de 30 ans. Les différents dispositifs sont pensés comme un parcours global permettant d'accompagner les jeunes en France depuis la primaire jusqu'à l'université et leur entrée dans la vie active. Le projet vise aussi à renforcer les capacités d'intervention des acteurs locaux et des structures relais de l'éducation formelle ou non formelle via une action forte de diffusion d'outils et d'information et de formation en ligne ou en physique. Fair Future 2 est également un projet de structuration des acteurs de l'ECE et de renforcement de leurs capacités de capitalisation et d'évaluation.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : Commerce Équitable France renforce et pérennise la structuration de l'ECE en France pour un changement d'échelle du secteur.

Commerce équitable France, en tant que collectif national représentatif des acteurs du commerce équitable en France, s'assure d'une structuration solide et pérenne du secteur de l'éducation au commerce équitable. L'équipe de CEF mène à ce titre diverses activités de pilotage du consortium et de la stratégie globale de l'ECE au sein du collectif. Elle pilote la stratégie partenariale et de communication afin d'améliorer la visibilité du programme et de l'ECE auprès du public jeune, des partenaires relais identifiés et des institutions. Elle impulse et anime des dispositifs structurants visant à associer plus largement les acteurs économiques du commerce équitable, à suivre, évaluer et capitaliser les expériences d'ECE permises grâce au programme.

Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités :

- 5 activités ou dispositifs d'ECE suivis et évalués (dont la dynamique collective par CEF) grâce à une formation-action et un appui personnalisé
- un comité scientifique et 2 séminaires acteurs-chercheurs sont animés

- une communauté de pratique "ECE" est constituée

Principaux indicateurs du résultat attendu :

- L'ensemble des membres de CEF (33 organisations) sont informés du programme FAIR Future et de ses possibilités d'actions, et 5 acteurs économiques soutiennent financièrement.
- Le nombre de personnes touchées par les actions de communication du programme augmente d'au moins 30% entre le démarrage et la fin du projet, identifiées grâce à une base de données.
- 5 organisations membres du consortium ont renforcé leurs compétences en suivi-évaluation des impacts des démarches d'ECE et 15 représentants des membres du consortium ont renforcé leurs compétences en capitalisation et participent à une communauté de pratique en ECE.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : Les organisations d'ECE consolident des dispositifs collectifs d'ECE auprès des jeunes pour contribuer à l'atteinte de l'ODD n°12.

Les membres du consortium ont développé des dispositifs d'ECE adaptés aux spécificités de chaque tranche d'âge et niveau d'apprentissage. Les organisations ont développé ces dispositifs et campagnes selon leurs propres visions et pratiques de l'ECE. Grâce au programme FAIR Future, ces dispositifs sont progressivement co-portés entre plusieurs membres du consortium et pensés comme un parcours global permettant d'accompagner les publics jeunes en France depuis le niveau primaire jusqu'à l'université et leur entrée dans la vie active. Ces dispositifs prévoient diverses modalités : accompagnements, rencontres, mise à disposition d'informations, etc. permettant d'appréhender et de participer aux diverses modalités d'action du commerce équitable : l'éducation, la vente et la consommation, le plaidoyer.

Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités :

- 432 interventions auprès des 6-11 ans dans 120 classes de 30 écoles
- 200 actions de sensibilisation dans les campus
- 50% des séjours du tourisme social et solidaire (UNAT et Grandira) bénéficient d'une intervention sur les enjeux du tourisme et commerce équitable, soit 200 jeunes par an
- Une campagne média digitale d'information avec au moins 500 000 impressions digitales

Indicateurs quantitatifs de résultats consolidés des activités

- 3600 élèves de 6-11 ans et 120 enseignant·es du primaire sensibilisé·es
- 490 enseignant·es du secondaire informé·es ou accompagné·es sur le dispositif JACE
- 1500 élèves du secondaire impliqué·es dans des groupes JACE ou accompagné·es après le PALT
- 4410 étudiant·es informé·es ou sensibilisé·es lors des rencontres ou interventions de GE
- 51 volontaires en service civique impliqué·es dans des dispositifs d'ECE
- 7300 jeunes des lieux d'accueil du tourisme, de la jeunesse ou de la transition sensibilisés

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 : Commerce Équitable France et les membres du consortium renforcent les capacités et compétences des publics relais de l'ECE pour déployer l'ECE en France : praticien·nes de l'éducation non-formelle (notamment de l'ECE, de l'ECSI et EDD), de l'éducation formelle (enseignant·es, équipes éducatives des milieux scolaires) et de la jeunesse (notamment acteurs du tourisme social et solidaire)

Les dispositifs d'ECE reposent sur les capacités d'intervention d'acteurs locaux et de structures relais de l'éducation formelle ou non-formelle et de l'accueil de la jeunesse. Plusieurs actions sont mises en place pour renforcer les capacités et compétences de ces publics : la transmission et l'accès à une information de qualité (veille documentaire, webinaires, articles...), la formation, l'outillage et l'accompagnement personnalisé. Plusieurs activités se basent ou tendent vers l'échange de pratiques et l'animation de communauté de pratiques des praticien·nes de l'ECE. Au-delà des personnes il est apparu utile après la phase 1 de renforcer également les capacités des organisations par divers systèmes de rétrocessions, d'appuis aux ressources humaines, dont plusieurs sont fléchés vers les dispositifs ECE du projet.

Principaux indicateurs de suivi consolidés des activités du R4 sur la durée du projet :

- 30 revues documentaires sur l'ECE envoyées aux 7 organisations du consortium abonnées
- 50 webinaires de suivi et accompagnement pour les associations locales par leur tête de réseau et d'information sur les outils et dispositifs d'ECE auprès des acteurs de l'éducation
- 30 formations auprès d'acteurs de l'éducation non-formelle (ECE, ECSI, tourisme) et formelle

Principaux indicateurs quantitatifs consolidés

- 39 associations locales outillées, formées, financées et accompagnées par leurs têtes de réseaux
- 340 éducateur·ices informé·es ou formé·es sur les outils de FAIR Future et les actions en milieu universitaire
- 90 enseignant·es ou équipes de l'éducation formelle formées aux outils et à l'ECE
- 50 établissements scolaires participent à la campagne "Ecoles et Universités de commerce équitable", rassemblant 5000 élèves et 700 personnes dans une communauté éducative

Groupes cibles	<p>Bénéficiaires direct-es : 16 594 jeunes et 218 organisations d'ECE, organisations d'éducation formelle et non-formelle</p> <p>Bénéficiaires indirect-es : 20601 jeunes et publics relais et 414 organisations de CE, d'éducation formelle et non formelle</p>
-----------------------	--

Durée totale du projet	3 ans	
Coût total du projet	2 085 971 €	100 %
Participation de l'AFD sollicitée	1 300 000 €	62 %